

Fiche de poste MEDECIN CHEF DE SERVICE

DIRECTION	DIRECTION DE LA SANTE	
SERVICE	Service sanitaire – offre de soins	
FONCTIONS (intitulé du poste)	Médecin Chef du Service offre de soins	
GRADE	Médecin	Catégorie A
Rattachement hiérarchique	Directeur de la santé	
Encadrement	Fonction d'encadrement - nombre de personnes encadrées : > X personnes Cadre Evalueur - nombre de personnes évaluées : > X personnes	
Environnement du poste	<p>La ville de déploie une politique volontariste de santé publique. Elle met à disposition de sa population des équipements et des services de santé de proximité (promotion, éducation, prévention, consultation et soins) dans des centres municipaux de santé, PMI, centres de planning familial, CSAPA et à travers les actions de santé publique menées sur le territoire.</p> <p>Placée sous l'autorité du directeur de la santé, assisté d'un directeur adjoint, la direction de la santé est organisée en 4 services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un service de santé publique ; - la circonscription municipale de PMI ; - un service offre de soins ; - un service administration - gestion <p>Le service santé publique regroupe les missions de santé environnementale – unité santé environnement - et les actions de santé publiques inscrites dans le plan local de santé et le contrat local de santé. La circonscription municipale porte les missions déléguées par le département dans le cadre de la protection maternelle et infantile. Le service de soins recouvre les missions liées à l'activité médicale et soignante, à l'encadrement de l'ensemble des personnels de santé du service et au pilotage du projet de santé. Le service administration – gestion porte les fonctions transverses administratives de la direction santé dans les domaines de la gestion des moyens humains et financiers et informatiques, la coordination administrative et le modèle économique des CMS.</p>	

Fiche de poste MEDECIN CHEF DE SERVICE

	<p>Membre du Collectif de Direction et interlocuteur permanent des équipes médicales, paramédicales et médicotechniques, le médecin-chef décline avec ces équipes dont il est responsable, l'ensemble des projets en lien avec le projet de santé. Il anime et coordonne la pratique d'équipe pluridisciplinaire et contribue au travail en réseau sur le territoire de la commune ou du département. Il représente l'établissement et par délégation la Ville dans les organismes ou groupements intervenant pour ou sur les Centres de Santé.</p> <p>En coopération avec les responsables des CMS, le chef du service administration – gestion et des coordinateurs infirmiers et dentaires, il est garant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'organisation de la continuité et de la coordination des soins et des programmes de protection de la mère et de l'enfant avec l'ensemble des professionnels de santé, à ce titre il arbitre les plannings et l'organisation des rendez-vous ; - de l'application et du respect des règles professionnelles et déontologiques et du maintien avec les équipes d'une réflexion éthique à l'attention des personnes prises en charges ; - du respect des règles institutionnelles et conventionnelles ; - de la gestion des risques encourus par les usagers et par les professionnels eux-mêmes ; - de l'application des engagements pris par la Ville : Accord National des centres de santé et des options qui y sont attachées, des conventions avec le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé, les établissements de formation (facultés, écoles). <p>Il assure la responsabilité de la gestion et de l'archivage des dossiers médicaux tant dans leur forme papier qu'informatique.</p> <p>1) <u>La gestion des ressources humaines et des compétences</u></p> <p>En coopération avec les responsables des CMS, le chef du service gestion – administration et les coordinateurs infirmiers, dentaires et des CPEF, il contribue pour le personnel de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la définition des postes ; - au choix des candidats lors des recrutements ; - à l'évaluation ; - à la mise en œuvre de la formation médicale continue et de l'évaluation des pratiques professionnels dans le cadre du développement professionnel continu (DPC) ; - au développement du travail d'équipe ; - au respect du secret médical et professionnel de l'ensemble des agents en lien avec les patients.
Missions et activités	<p>2) <u>La participation aux activités de direction de l'établissement et à la gestion des moyens matériels</u></p> <p>Au sein du collectif de Direction, il participe en lien étroit avec le chef du service gestion – administration:</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la préparation budgétaire et au choix des matériels et équipements retenus dans le cadre des marchés publics ; - aux activités transversales de la direction : réunions des chefs de service, réunions de concertation avec le personnel (comités locaux de concertation, comité transversal de consultation); pilotage des actions qualité, commissions, etc ; - au suivi de l'activité médicale et paramédicale, à l'élaboration des indicateurs, à l'élaboration et l'analyse de la comptabilité analytique et à l'élaboration des rapports d'activité ; - à la veille réglementaire ; - à la gestion de la partie médicale, paramédicale et dentaire du dossier médical informatisé et assure un soutien technique aux utilisateurs, en lien fonctionnel avec l'administrateur fonctionnel informatique de la direction de la santé. <p>3) <u>Consultations de médecine générale dans un CMS</u> : Membre de l'équipe soignante il assure un minimum de temps de consultations, il assure le pilotage des pratiques coopératives et des réunions autour des cas complexes</p> <p>Fonction annexe exercée (ex : Régisseur, correspondant comptable, correspondant PEC...) : non X oui dans ce cas, préciser :</p>
	<p>Connaissances</p>

Fiche de poste MEDECIN CHEF DE SERVICE

COMPETENCES REQUISES	<p>Docteur en médecine, inscrit au Conseil de l'Ordre des Médecins, avec une expérience de soins et de maîtrise de stage universitaire Pratique avérée ou des compétences reconnues en Santé Publique Connaissance de l'organisation des collectivités territoriales, du statut de la Fonction Publique et des procédures administratives. Expérience en direction d'équipe et/ou en gestion Bonne maîtrise de l'informatique permettant une adaptation aux applications professionnelles médicales, bureautique et de gestion</p>
	<p>Qualités</p> <p>Organisation Méthode et rigueur Autonomie Communication Dynamisme</p>
	<p>Savoir faire</p> <p>Animation d'équipe (hiérarchique et transverse) Pilotage de projets Mise en œuvre de plans d'actions Analyse économique et financière</p>
	<p>fonctionnelles Relations</p> <p>Missions exercées comprenant les principaux liens suivants (interne et externe au service) : Lien direct avec le directeur de la santé, et indirectement, le directeur général adjoint et l'élu en charge de la santé Binôme avec le chef de service gestion-administration pour les décisions ayant trait à l'activité administrative et économique des des CMS Encadrement des coordinateurs infirmiers, dentaires et des CPEF Articulation avec le chef de service santé publique pour les actions portées par les personnels des centres de santé et des PMI Articulation avec le responsable de circonscription municipale des PMI pour les actions transverses CMS – PMI</p>
requisQualifications	<p>Diplômes</p> <p>Docteur en Médecine</p>
	<p>Permis de conduire nécessaire : non oui X précisez la catégorie demandée : B</p>
de travailTemps et lieu	<p>Horaires de travail</p> <p>35 H X 37H30 Temps non complet, précisez le nombre d'heures par semaine : na Horaires : dans l'amplitude d'ouverture des CMS – Permanence par roulement – Disponibilité pour des réunions en dehors de ces horaires. Les CMS sont ouverts, selon les structures du lundi au vendredi de 8h00 à 19h30 et le samedi de 8h00 à 12h00. Contraintes particulières : - Visites à domicile - Participation aux actions de terrain</p>
	<p>Astreintes : oui X non</p>
	<p>Si oui, précisez :</p>
	<p>Lieu de travail</p> <p>CMS – Hôtel de Ville de</p>
	<p>Port d'une tenue vestimentaire obligatoire : oui non X</p>
	<p>Risques spécifiques liés à l'emploi</p> <p>- Preuve d'une immunité acquise contre l'hépatite B indispensable</p>
	<p>Formations sécurité et habilitations obligatoires</p>

Fiche de poste MEDECIN CHEF DE SERVICE

Conditions d'exercice	Equipements de protection individuelle: oui <input checked="" type="checkbox"/> non	
	Si oui, précisez lesquels : Blouse médicale	
Moyens techniques	Moyens techniques	
	Téléphone portable professionnel	
Moyens informatiques	Moyens informatiques	
	Ordinateur	
Avantages et éléments de rémunération	Logement de fonctions	
	Non <input checked="" type="checkbox"/> oui Dans ce cas précisez, s'il est attribué : par nécessité absolue de service par utilité de service	La superficie du logement : na et le nombre de pièces : na
	Eléments de rémunération	
	N.B.I. : précisez le nombre de points :	
	Un contrat de service est-il mis en place : non oui <input checked="" type="checkbox"/> Si oui, préciser le niveau du contrat :	